

[Text]

I would like to ask you, though, about that particular firm. Is General Chemical Canada Ltd. a member of your association?

Mr. Bélanger: Yes, it is.

Mr. Langdon: Is General Chemical Canada Ltd. in favour of the position you have taken?

Mr. Bélanger: I am not wholly certain as to what their position is at the moment. Unless I am mistaken, I believe the tariff in their area of concern will have a removal phase of 10 years, as opposed to the normal phase within the chemical industry of five years. Some aspects have therefore been reflected in terms of the degree of difficulty that was felt was there, and so having seen that I am not sure they are yet in agreement with it.

I do agree that the board of directors has approved the position. It was agreed to by the great majority of the members of the association, but General Chemical Canada would not have been one of them.

Mr. Langdon: Just to read from a brief from General Chemical Canada... Briefly, General Chemical Canada believe the tariffs on soda ash and calcium chloride, which are their two key products, are vital to its survival and very important to the economy of Canada.

They go on further—and this is a brief from this year—to suggest that the loss of these two businesses would have such a serious effect on the company, the loss of 700 jobs would be probable. They apply a multiplier to that. Assuming the multiplier is accurate, they say the 700 jobs would escalate to over 1,600 jobs in total, affecting unemployment levels adversely. They also say the effect on balance of trade with the United States could be estimated with some accuracy and the resultant shift would be to Canada's disadvantage by approximately \$90 million annually.

This company is not just an employer of 550 people in my constituency, but the town in which they employ these people is a relatively small town of about 8,000 to 9,000. Their work force therefore makes up approximately one-fifth to one-sixth of the work force of that town, so the town itself would be devastated—and the mayor of the town has in fact come out and said this—by this removal of tariffs. Now, stretching it out over 10 years is to make the devastation come slightly later. But they asked for an exemption in meetings with me. We have seen sectors such as the brewing industry provide exemptions. As their association, did you press for an exemption for them from tariff reduction?

[Translation]

point de vue de l'industrie, comme vous avez su le faire dans votre présentation.

Je voudrais toutefois vous poser quelques questions sur cette entreprise. La General Chemical Canada Ltd. est un membre de votre association?

M. Bélanger: Oui.

M. Langdon: Est-elle favorable à la position que vous avez prise?

M. Bélanger: Je ne suis pas tout à fait sûr de la position de la compagnie à ce moment-ci. Sauf erreur, je crois que le tarif qui leur est imposé sera éliminé graduellement sur une période de dix ans, ce qui est deux fois plus long que la période normale de cinq ans pour la levée des tarifs dans l'industrie chimique. Sous certains aspects, cela reflète le degré de difficulté que l'on croyait exister dans le secteur, et je dois dire, dans ces conditions, que je ne suis pas sûr que la compagnie est encore d'accord avec notre position.

Mais par ailleurs, le conseil d'administration de l'Association a approuvé notre position. Elle a été acceptée par la grande majorité des membres de notre association, mais la General Chemical Canada Ltd. n'est pas l'une d'elles.

M. Langdon: Je voudrais juste consulter un mémoire de General Chemical Canada... Dans l'ensemble, la compagnie estime que les tarifs importants sur le carbonate de sodium anhydre et le chlorure de calcium, ses deux principaux produits, sont essentiels à sa survie et d'une grande importance pour l'économie canadienne.

Dans le mémoire, rédigé cette année, la compagnie va plus loin: elle laisse entendre que la perte de ces deux marchés aurait de telles répercussions sur ses destinées qu'elle entraînerait probablement la disparition de 700 emplois. La compagnie applique un facteur de multiplication dans son raisonnement. En admettant que ce facteur soit fondé, on aboutirait à l'élimination, non pas de 700 emplois, mais bien de 1,600. En outre, toujours d'après les autorités de la compagnie, l'effet de cette perte sur notre balance commerciale avec les États-Unis pourrait être estimé avec une certaine précision: le Canada perdrait environ 90 millions de dollars par année.

Cette compagnie n'est pas que l'employeur de 550 personnes de ma circonscription: la ville dans laquelle son usine est située est relativement petite, car sa population se situe entre 8,000 et 9,000 habitants. L'effectif de l'usine représente donc environ le cinquième ou le sixième de la main-d'oeuvre totale de la localité, de sorte que la levée des tarifs aurait absolument des effets dévastateurs pour la ville. Le maire lui-même l'a confirmé. Cependant, étaler cela sur dix ans fait en sorte que les dommages arrivent plus tard. Dans mes rencontres avec eux, ils ont demandé une exemption. Nous connaissons des secteurs où il y a eu des exceptions, par exemple chez les brasseurs. En tant qu'association, avez-vous exercé des pressions afin d'obtenir pour eux une exemption du dégrèvement du tarif?